



CONSEIL DE QUARTIER DES MAROTS

ASSEMBLEE DU VENDREDI 12 DECEMBRE 2025



RELEVÉ DE DECISIONS

Retrouvez toutes les informations sur les Conseils de Quartier
site internet de la Ville

www.ville-troyes.fr

Rubrique « au quotidien »

Ouverture de séance

Flavienne LEMELLE, Présidente des Conseils de quartier des Marots et du Centre-Ville, Adjointe au Maire ouvre la séance

Présents :

- Collège des Habitants
Frederic MICHAUT ; Myriam MESSAI ; José Manuel FERREIRA ; Samuel LANTERME ; Mireille MEOT
- Collège des associations
Philippe PALAIS ; Chantal TRIAULAIRE ;
- Collège des personnalités qualifiées
Christian DE NOMASY ; Françoise BRUNET
- Collège des professionnels
Céline GATELLIER
- Collège des élus :
Jamila AZZAB
- Ville de Troyes :
BLOTT Céline : Directrice Générale Adjointe Pôle Famille et Proximité,
Ville de Troyes / Directrice Générale Centre Municipal d'Action
Sociale
HIDOUX Sandy : Directrice « Vie Quotidienne »
PONTUS Pierre-Etienne : Coordinateur du quartier

Excusés : Bruno BAUDOUX ; Stéphanie BARBOTIN ; Jean-Luc DELINOTTE

Ordre du jour

- **Présentation des services du Centre Municipal d'Action Sociale**
- **Actualités du quartier,**
- **Echanges sur le quartier,**

Présentation du Centre Municipal d'Action Sociale

Le Centre Municipal d'Action Sociale est un établissement public administratif, rattaché à la commune.

Il dispose de :

- Un budget propre, voté par son conseil d'administration, bien que ses ressources proviennent essentiellement d'une contribution de la Ville de Troyes ;
- La capacité d'être employeur ;
- La capacité d'avoir un patrimoine mobilier et immobilier ;
- La capacité d'agir en justice ;
- La capacité de souscrire ses propres engagements (conventions de partenariat, marchés publics...)

Le CMAS est géré par un Conseil d'Administration présidé de droit par le Maire et constitué paritairement, d'élus locaux désignés par le Conseil Municipal (8) et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le Maire (8).

Le CMAS de Troyes est organisé en 2 services : Résidences personnes âgées et Action Sociale.

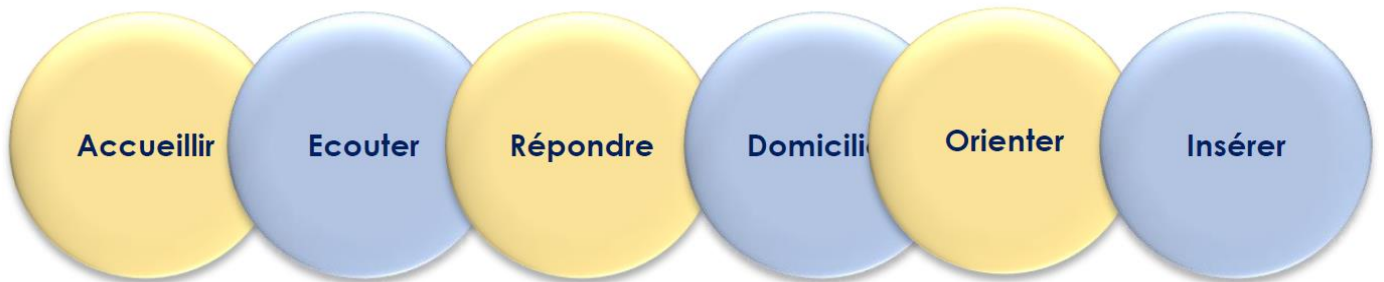
Le service des résidences pour personnes âgées.

- Le CMAS gère 3 résidences autonomie : Les Ormes, Les Chèvrefeuilles et les Erables, soit 104 logements, majoritairement des studios.
- Les résidences autonomie sont des ensembles de logements individuels et privatifs pour les personnes âgées, associés à des services collectifs destinés aux Troyennes et Troyens depuis minimum 1 an et âgés de plus de 60 ans, autonomes (GIR 5 ou 6), permettent aux résidents de :
 - ✓ Continuer à vivre de manière indépendante,
 - ✓ Bénéficier d'un environnement plus sécurisé,
 - ✓ Utiliser des services collectifs comme la restauration ou les animations,
 - ✓ Bénéficier d'un loyer modéré.
- Les tarifs sont fixés annuellement par le Conseil Départemental sous forme de prix de journée. Les résidences autonomies ne sont pas médicalisées.
- Le service compte 22 agents (13,5 ETP)
- L'âge moyen pour la résidence des Ormes est de 81 ans pour les femmes et 75 ans pour les hommes.
- L'âge moyen pour la résidence des Chèvrefeuilles est de 81 ans pour les femmes et 74 ans pour les hommes.
- L'âge moyen pour la résidence des Erables est de 89 ans pour les femmes et 79 ans pour les hommes.

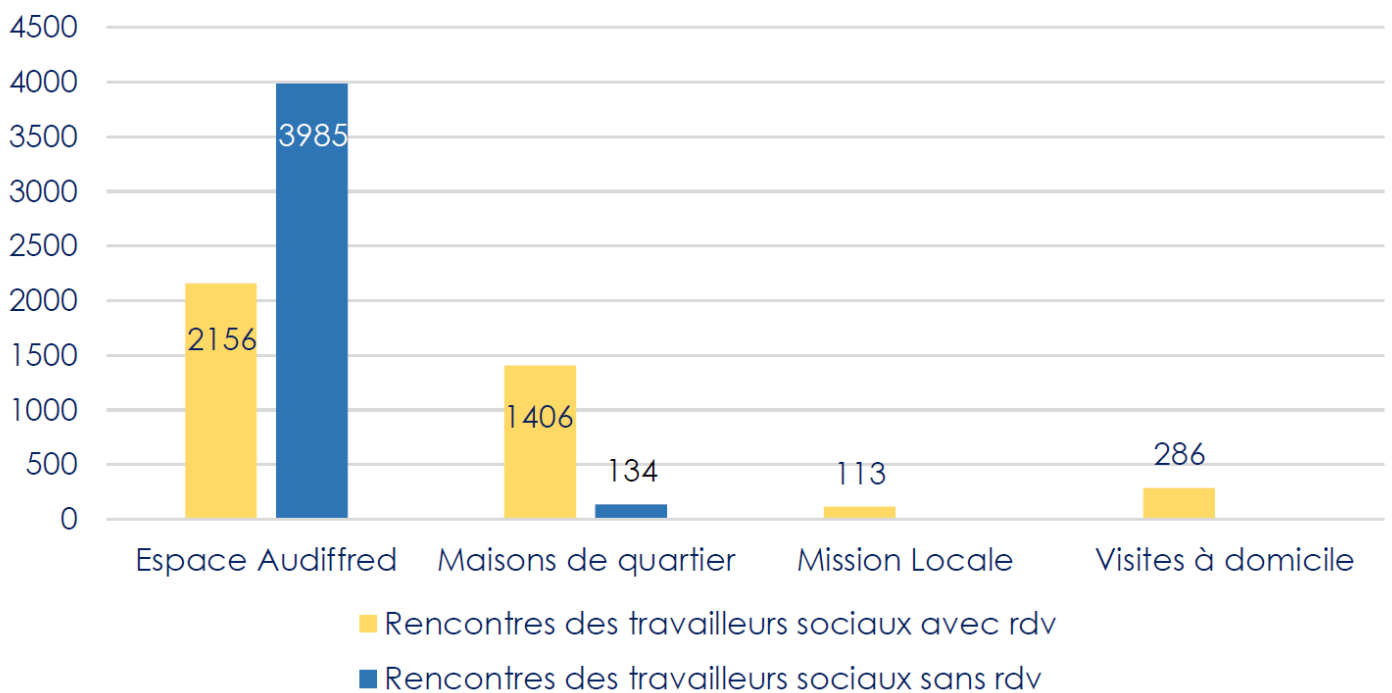
Le service Action Sociale

- Ressource pour tout habitant troyen qui rencontre des difficultés ponctuelles ou durables, qu'il s'agisse d'un besoin d'écoute, d'information, d'orientation, d'accès aux droits, d'accompagnement budgétaire.
- Le service compte 18 agents.

8 700 habitants ont bénéficié de l'action des travailleurs sociaux en 2024

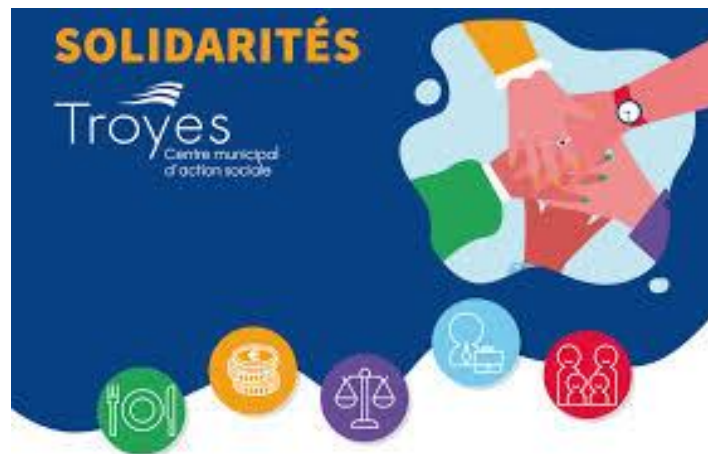


Rencontres avec les travailleurs sociaux



Les actions obligatoires

- Domiciliation des personnes sans domicile stable – permet aux personnes sans domicile de disposer d'une adresse administrative pour faire valoir leurs droits
- Enquêtes dans le cadre des obligations alimentaires
- Demande d'Allocation de Solidarité Personne Agée (ASPA)
- Demande d'aide auprès de l'Office National des Anciens Combattants
- Le registre des personnes vulnérables et leur accompagnement en cas d'évènement climatique, de crise sanitaire...



L'action sociale définie par le Conseil d'Administration

- 12 travailleurs sociaux pour accompagner et faire valoir les droits tels que RSA, Complémentaire santé solidaire, retraite, prime d'activité, aide au logement etc... 3585 familles accompagnées en 2024
- 2 travailleurs sociaux pour accompagner les 16-25 ans en risque de basculement dans la délinquance vers la formation ou l'emploi 47 jeunes accompagnés en 2024
- 1 travailleur social pour animer l'atelier solidaire et mettre en relation des bénévoles et des associations
- Un lieu refuge pour les femmes victimes de violence : 2 logements sécurisés dans un lieu tenu secret, ouvert en septembre 2023
- Une astreinte sociale 24/24 pour accompagner les situations exceptionnelles : sinistres, femmes victimes de violences
- Des aides financières facultatives pour accompagner les difficultés ponctuelles, un budget de 250 000 €
- Des subventions aux associations du secteur social notamment aux associations assurant des distributions alimentaires, un budget de 200 000 €

Actualités du quartier des Marots

Retour sur la visite du cimetière par les conseillers de quartier des Marots
Jeudi 6 novembre 2025



Retour sur la visite du Complexe Gymnique (Complexe Henri Terré) par les conseillers de tous les quartiers de la Ville de Troyes
Jeudi 27 novembre 2025



Les festivités de fin d'année

En Centre-ville

- **Le marché de Noël :**
 - du 28 novembre au 28 décembre,
 - du dimanche au jeudi de 11h à 19h,
 - les vendredi et samedi de 11h à 21h30.
- **Spectacles de rues :**
 - tous les mercredis, samedis et dimanche de décembre.
- **A la Cathédrale :**
 - Tous les vendredis de décembre représentation musicale.
 -
- **Troyes la Champagne Tourisme :**
 - Grand jeu concours Calendrier de l'Avent (facebook)
 - Exposition « Drôles de jouets » à la Maison du Boulanger
 - Jeu de piste de Noël « le Concert de Noël de Griselda ».



Retour sur la Distribution du Colis de Noël 2025

4077 colis distribués en 2025 dont 709 aux habitants des Marots

Mardi 2 décembre 2025 dans le quartier des Marots



Retour sur les animations des fêtes de fin d'année par l'Espace Intergénérationnel des Marots

Mercredi 3 décembre 2025, Place Danièle Cousu, animations autour du marché le matin avec l'association Les Choraleurs, tour de calèche avec le Père Noël, ateliers créatifs, boissons chaudes et photos avec le Père Noël.

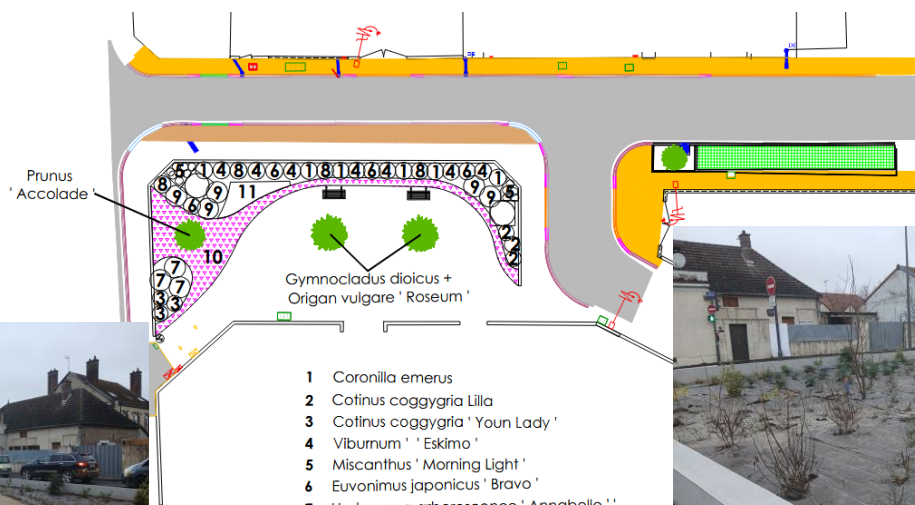


L'après-midi, de nombreux enfants de l'accueil de loisirs des Marots et du quartier ont pu assister au spectacle « ça va l'faire » présenté par la troupe « Diego et Joanes ».



Information : Travaux placette Haute Charme

- Création d'un espace vert,
- Plantations dans la rue de la Haute Charme (dans le cadre de la requalification de cette voie)



- 1 *Coronilla emerus*
- 2 *Cotinus coggygria* Lilla
- 3 *Cotinus coggygria* 'Youn Lady'
- 4 *Viburnum* 'Eskimo'
- 5 *Miscanthus* 'Morning Light'
- 6 *Euonymus japonicus* 'Bravo'
- 7 *Hydrangea arborescence* 'Annabelle''
- 8 *Nandina domestica* 'Richmond'
- 9 *Phyladelphus* 'Belle Etoile'
- 10 Rosier *Astromonia Meiguimov*
- 11 *Mahonia eurybracteata* 'Soft Caress'



ELECTRIFICATION DE LA LIGNE **PARIS-TROYES**

Le pont sarrail réouvrira le 21 mars 2026



Dans le cadre du projet d'électrification de la ligne de train Paris–Troyes, le pont Sarrail fait l'objet d'un rehaussement de 70 cm et d'un réaménagement complet pour offrir un ouvrage modernisé et plus confortable.

Des travaux complémentaires par SNCF Réseau ont été nécessaires entre juillet et octobre 2025 pour garantir la sécurité et la durabilité du pont Sarrail.

Initialement prévue le 14 novembre 2025, la réouverture du pont Sarrail aux véhicules et aux piétons est décalée au samedi 21 mars 2026. Les itinéraires provisoires en place sont maintenus jusqu'au 21 mars 2026

Précisions techniques de la SNCF

En rehaussant le pont, SNCF Réseau a constaté qu'il y avait une différence entre les informations figurant sur les plans du pont routier et la forme réelle d'une partie de la structure du pont, invisible avant le relevage du pont. En effet, le système d'appui du tablier sur les piles n'a pas la même forme géométrique que celle figurant sur les plans, ce qui nécessite de modifier la solution technique qui était prévue afin d'assurer la parfaite stabilité de l'ouvrage.

Décalage de 4 mois s'explique par :

- *Le délai d'études et de travaux supplémentaires nécessaires*
- *L'impossibilité de mettre en place les enrobés routier durant les mois de janvier et février à cause des conditions météorologiques.*



Panneau signalétique : Place Danièle Cousu



Les membres du conseil de quartier présents valident à l'unanimité le déplacement du panneau « Place Danièle Cousu » sur l'autre poteau d'éclairage.

Suivi des requêtes

Suivi des requêtes des conseillers

- **Parc des Marots.**
 - Cheminement piéton et éclairage public.



Afin d'améliorer les cheminements piétons, une allée sera créée prochainement reliant le parc à la rue Chaïm Soutine.

S'agissant de l'éclairage public, le service Espace Paysager est intervenu en octobre dernier afin d'élaguer les arbres proches des luminaires améliorant ainsi leur éclairage.

Suivi des requêtes des conseillers

- **Parc des Marots : création d'un terrain de pétanque**

Après plusieurs sollicitations, il est proposé la création d'un terrain de pétanque à proximité du terrain d'évolution multisport cette installation complètera l'offre sportive du parc.



3 scénarios d'implantations sont à l'étude.
Les conseiller émettent une préférence pour la proposition n°3

Suivi des requêtes des conseillers

- **Rue de la Reine Blanche : plateau surélevé trop raide devant le lycée Marie de Champagne.**
- L' un des plateaux surélevés devant le Lycée Marie de Champagne va être repris au premier semestre 2026



Mise à jour de l'application « Ville de Troyes »

La Ville de Troyes a récemment publié une mise à jour de son application mobile officielle, désormais appelée *Troyes – Ma ville* (ou *Ville de Troyes* selon les stores). Elle remplace l'ancienne version sans nécessiter de réinstallation : une simple mise à jour depuis Google Play ou l'App Store suffit si vous aviez déjà l'application installée.

L'objectif principal de cette mise à jour est de rendre l'application plus fiable et plus simple à utiliser au quotidien, avec une interface modernisée et un accès amélioré à l'ensemble des fonctionnalités municipales.

La mise à jour inclut plusieurs éléments importants : Interface repensée pour faciliter la navigation au sein des rubriques.

Le module « Je signale » est toujours intégré et mis en avant : il permet notamment de signaler aux services municipaux des problèmes sur le domaine public (propreté, voirie, éclairage, etc.).
Maintien des autres rubriques essentielles : actualités de la ville, agenda des événements, information sur les services municipaux, démarches administratives, tri des déchets, mobilité, découverte de la ville et plus encore.



Echanges sur la vie du quartier

I. Échanges sur la placette Haute Charme

Question : Il n'y a qu'un banc en format « fauteuil » et un petit banc ; cela paraît insuffisant.

Réponse – Céline Blott : Le nombre limité de places vise à éviter les phénomènes de squat. Par ailleurs, la placette se situe sur le cheminement menant au cimetière et permet aux personnes de faire une pause.

Complément – Flavienne Lemelle : la placette est sous vidéoprotection avec la caméra située à l'intersection des voies.

Question : Un éclairage est-il prévu sur cette placette ?

Suite à vérification : Un éclairage de la placette existe et est en fonctionnement.

3. Arrêt de bus et accès au cimetière

Question : Il n'y a plus d'arrêt de bus pour accéder au cimetière, celui-ci ayant été remplacé par la nouvelle placette.

Réponse – Céline Blott : Un autre arrêt de bus dessert l'autre entrée du cimetière. De plus, de nombreuses places de stationnement sont disponibles à proximité.

II. Échanges sur la présentation du CMAS

Question : Quels sont les tarifs des résidences pour personnes âgées ?

Réponse – Céline Blott : Les tarifs sont compris entre 14,75 € et 25,75 € par jour, selon les revenus des locataires. Ces logements sont éligibles aux aides sociales et aux aides au logement.

Question : Quand et où peut-on accéder au K-mion Bleu ?

Réponse – Céline Blott : Il suffit de se rendre à l'accueil du CMAS pour obtenir toutes les informations nécessaires à l'accès à ce service.

Question : Constatez-vous une augmentation de la précarité des Troyens ?

Réponse – Céline Blott : Si le volume d'aide consommée demeure stable, la multiplication et la complexification des situations prises en charge conduisent à une augmentation du nombre de travailleurs sociaux nécessaires pour répondre à la demande.

Question : Existe-t-il des fascicules présentant les services et aides proposés par le CMAS ?

Réponse – Céline Blott : Il est complexe de rédiger un document unique, chaque situation étant différente. L'accompagnement doit être adapté au cas par cas ; il est donc préférable de prendre directement rendez-vous avec un travailleur social.

Question : Reste-t-il des places en crèche ?

Réponse – Céline Blott : Des places restent disponibles, même si la structure proposée pour l'accueil de l'enfant ne correspond pas toujours au premier choix des familles.

Question : La situation sociale se dégrade-t-elle ?

Réponse – Céline Blott : La précarité perçue et ressentie augmente, ce qui traduit une légère aggravation de la situation sociale.

Complément – Marc Bret : Les associations d'aide alimentaire constatent l'arrivée de nouveaux publics, notamment des étudiants et des personnes âgées

III. Échanges sur la vie du quartier

Question : La fermeture de la boulangerie Paul est-elle liée à la suppression des arrêts de bus des Halles ?

Réponse – Céline Blott : La place des Halles n'est plus le nœud intermodal des transports de l'agglomération, mais les navettes sont maintenues et le commerce bénéficie toujours d'un passage de piétons important.

Complément – Flavienne Lemelle : Il s'agit d'une franchise ; d'autres facteurs entrent en compte dans la fermeture de l'établissement.

Question : Pourquoi n'y a-t-il pas de passage piéton pour accéder à la pharmacie des Marots ?

Réponse – Céline Blott : Il existe un passage piéton devant le Fournil des Marots qui se trouve à quelques mètres et un autre vers l'établissement de restauration rapide « Le Royal »

Constat : La vitesse est excessive rue du General Leclerc et le passage piéton à hauteur du 138 est très dangereux

Réponse – Flavienne Lemelle : Une visite sur site sera organisée avec le coordinateur de quartier afin de faire un point sur la situation.

Constat : Les navettes ne sont pas accessibles aux fauteuils roulants.

Réponse – Céline Blott : La TCAT sera contactée afin d'étudier des solutions.

Constat : On ne voit pas le nouveau passage piéton boulevard du 1^{er} RAM

Réponse – Flavienne Lemelle : La collectivité a déjà amélioré la sécurité sur cet axe ; auparavant, aucun passage piéton n'existait et les traversées se faisaient de manière anarchique.

Complément – Céline Blott : Ce passage piéton est encore en phase de test, ce qui explique sa signalisation jaune.

Madame Lemelle remercie l'assemblée pour la qualité des échanges et clôture la séance